



Le 28/03/2026

M. le président du conseil départemental,
Mesdames et messieurs les élus,

Le 9 mars dernier, nous vous avons alerté sans détour : le SDIS86 est passé en vigilance rouge !

- La charge opérationnelle ne cesse d'augmenter,
- Les délais d'interventions explosent,
- Les secours viennent de plus en plus loin,
- Les engins sont difficiles à armer par manque de personnel.

Les sapeurs-pompiers prennent de plus en plus de risques pour assurer les interventions.

Malgré cela, les secours arrivent trop tard, nous ne pouvons plus assurer un service public de qualité sans moyens supplémentaires.

Mr le président du CASDIS a rappelé le besoin minimal de fonctionnement à 1.3 million d'euros.

Il faut rajouter à cela des recrutements pour maintenir les secours sur les agglomérations de Poitiers et Châtellerauld.

Nous avons pris connaissance d'un avenant à la convention de 500000€ en contrepartie d'un plan de redressement.

Doit-on comprendre que c'est à nous de supporter la responsabilité de cette situation financière catastrophique ?

La gestion financière et les moyens du SDIS relève pourtant de vos décisions !

La situation actuelle est uniquement le résultat d'une sous dotation !

Je me permets donc de vous rappeler qu'un Service Départemental D'incendie et de Secours n'est pas une simple ligne budgétaire, ce n'est pas la variable d'ajustement d'un budget départemental.

C'est un pilier du service public de proximité, permanent et indispensable !

Derrière cet acronyme « SDIS », il y a des hommes et des femmes!

Il y a des personnels administratifs et techniques, des officiers, des sapeurs-pompiers « hors rang » que l'on ne voit pas sur intervention, mais qui assurent le fonctionnement des services. Ils assurent l'encadrement, la gestion du budget, les carrières en RH, la paie, la prévention et la prévision, la gestion du patrimoine, et le fonctionnement indispensable de notre centre de formation.

Ce sont également eux qui entretiennent le parc matériel qui permet aux véhicules de partir en intervention en sécurité.

Ils gèrent le suivi médical grâce au service de santé, la pharmacie, mais également toute la gestion informatique !

Il y a les sapeurs-pompiers volontaires, que l'on sur-sollicite, parfois au détriment de leur repos ou de leur famille.

On leur demande de réaliser les mêmes missions que les professionnels, mais en plus de leur travail !

Et puis, il y a les sapeurs-pompiers professionnels, en garde pendant 24h, disponibles 7 jours sur 7, et 365 jours par an.

Malgré leur catégorie C, on leur demande aujourd'hui d'encadrer jusqu'à 5 pompiers pour armer un engin incendie, et de prendre des décisions qui engagent des vies humaines !

Ils doivent maîtriser des pages de référentiels, de procédures opérationnelles, sont capables de réaliser un bilan d'urgence vital, et de faire des électrocardiogrammes, des prises de tension ou de glycémie.

A tout heure du jour ou de la nuit, on leur demande de plonger pour une noyade, ou de rechercher un disparu avec un bloc sur les épaules, ou de grimper en haut de la Gyrotour du Futuroscope, pour évacuer une victime.

Ils doivent porter des tenues étanches en cas de risques chimiques, ou chercher des personnes ensevelies lors de l'effondrement d'une habitation.

Ils participent quotidiennement à la sécurité de la centrale de Civaux, haut lieu à risque de notre département.

Ils doivent répondre au téléphone, en gardant leur sang-froid, pour guider une mère paniquée qui doit effectuer une réanimation sur son nourrisson en arrêt cardiaque.

Voilà la réalité d'un SDIS !

Si ces missions devaient être assurées par des opérateurs privés, vous savez le coût que cela représenterait !

Notre modèle public mutualise les compétences, optimise les moyens et garantit l'accès au secours pour tous, sur tout le territoire !

Il permet de faire des économies considérables, en assurant un très bon niveau de sécurité !

Alors oui, le SDIS a un coût ! Mais ne le voyez pas comme une charge, plutôt comme un investissement pour la population !

Il est important de mesurer la réalité humaine, technique et opérationnelle qui se cache derrière une ligne de votre budget.

Derrière chaque euro, il y a une mission, un risque, une responsabilité, et souvent, une vie !

Nous avons demandé à M. le président de nous exprimer publiquement lors de votre vote. Cette demande est restée sans réponse.

Puisque nous ne pouvons donc pas porter cette réalité dans l'hémicycle, nous viendrons donc à votre rencontre, et nous expliqueront publiquement la question qui nous paraît essentielle :

Quel niveau de protection souhaitez-vous garantir aux habitants de votre département, qui vous ont fait confiance ?